



## AVIS PUBLIC

---

**AVIS PUBLIC** est par la présente, donné à tous les contribuables de la susdite municipalité, qu'à une séance ordinaire de la municipalité de Saint-Alexandre tenue à hôtel de ville, au 453 rue St-Denis, le 2 septembre 2025, le Conseil a adopté le règlement 25-429, intitulé :

Règlement 25-429 modifiant le règlement 17-326 relatif à l'utilisation du parc canin;

Ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

La consultation de ce règlement peut être faite à l'Hôtel de ville, 453, rue Saint-Denis durant les heures régulières et sur le site Internet de la Municipalité à [www.saint-alexandre.ca](http://www.saint-alexandre.ca)

Donné à Saint-Alexandre  
Le 3 septembre 2025

A handwritten signature in blue ink that reads "Marc-Antoine Lefebvre".

**Marc-Antoine Lefebvre**  
Directeur général et greffier-trésorier